ONDATRA ZIBETHICUS

Nom Commun : **Rat musqué**
Catégorie : **FAUNE**
Famille : ***Cricetidae***
Milieu : **Eau douce**
Origine géographique : **Amérique du Nord**
Nom anglais : **Muskrat**
Auteur : **Linnaeus, 1766**
Introduction en France : **Métropole**

MODALITÉS DE GESTION

Le Rat musqué est une espèce non-indigènes règlementée que l'on peut chasser en France, dans le cadre de mesures de gestion visant à leur éradication, au contrôle de leur population ou à leur confinement.
Des campagnes de piégeage sont organisées dans plusieurs territoires français, notamment dans le Nord de la France :
• Gestion du Rat musqué (Ondatra zibethicus) dans le département de la Somme
• Interventions de gestion du Rat musqué dans le marais Audomarois

MODALITÉS D'INTRODUCTION EN FRANCE ET IMPACTS DOCUMENTÉS

Introduit dans le nord et l'est de la France en 1920 pour l'exploitation de la fourrure, plusieurs populations se forment suite aux échappées des élevages après leur faillite dans les années 30. Depuis 1983, l'espèce est présente sur la quasi-totalité du territoire (Pascal, 2003).
De part sa consommation de végétation aquatique, il diminue les herbiers et impacte la composition des communautés végétales, perturbant également la reproduction de certains oiseaux, poissons et invertébrés (Nummi *et al.*, 2006). Il consomme également une quantité importante de mollusques (Pascal, 2003). Comme le ragondin, par son comportement fouisseur, il dégrade les berges, accélère l'érosion et le colmatage du lit des rivières et ravage les prairies naturelles. Il impacte aussi fortement la succession des espèces végétales dans les milieux aquatiques (Danell, 1996). Le Rat musqué dégrade les berges et en accélère l'érosion, et dégrade les installations humaines (piliers de ponts, digues, etc.). Il est potentiellement porteur de plusieurs maladies présentant un risque pour l'homme, dont la leptospirose (Barrat *et al.*, 2010), la toxoplasmose et l'echinoccocose alvéolaire (Guedon, 2016).

Répartitions :
En France
Dans le monde

Contributions : Gérald Guédon, FREDON Pays de la Loire
Date de rédaction : 29/08/2017, version 2. *(Règlementation mise à jour le 28/02/2021)*

PRODUCT DESCRIPTION

Gestion du Rat musqué (*Ondatra zibethicus*) dans le département de la Somme

Interventions de gestion du Rat musqué dans le marais AudomaroisIBMA
ONEMA Nord-Est
Cellule interdépartementale espèces invasives de Wallonie
INPN
GB NNSS
CABI

Barrat J., Richomme C., Moinet M., Pastoret P.P., Moutou F. 2010. The accidental release of exotic species from breeding colonies and zoological collections. *Revue Scientifique et Technique - Office International des Épizooties*, 29(1): 113-122.
Danell K. 1996. Introductions of aquatic rodents: lessons of the muskrat *Ondatra zibethicus* invasion. *Wildlife biology*. 2(3): 213–220.
Pascal M., Lorvelec O., Vigne J.D., Keith P., Clergeau P. 2003. *Evolution holocène de la faune de Vertébrés de France : invasions et extinctions.* Institut national de la recherche agronomique, Centre national de la recherche scientifique, Museum national d'Histoire naturelle, Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'environnement (Direction de la nature et des paysages), Paris. 350 pp.
Nummi P., Vaananen V.M., Malinen J. 2006. Alien Grazing: Indirect Effects of Muskrats on Invertebrates. *Biol Invasions* , 8(5): 993-999.
Sarat, E. (coord). 2012. Les vertébrés exotiques envahissants sur le bassin de la Loire (hors poissons) : connaissances et expériences de gestion. ONCFS, Plan Loire Grandeur Nature, 128 pp. (p. 44-49)

Guédon, G. (Coord.) 2016. Enjeux environnementaux, agricoles et de santé publique : l'exemple des oiseaux et des rongeurs aquatiques. Actes du colloque GEDUVER – Terra botanica – Angers – 28 et 29 mai 2013, FREDON Pays de la Loire Edition : 166 p.

Cartuyvels E., Adriaens T., Baert K., Huysentruyt F., Stuyck J. 2020. Best Practice for trapping muskrat, *Ondatra zibethicus*, in Flanders. Reports of the Research Institute for Nature and Forest 2020 (29). Research Institute for Nature and Forest , Brussels.DOI: doi.org/10.21436/inbor.18446121

Bonnet, M., Guédon, G., Pondaven, M., Bertolino, S., Padiolleau, D., Pénisson, V., ... & Pays, O. 2021. Aquatic invasive alien rodents in Western France: Where do we stand today after decades of control?. *PloS one*, *16*(4), e0249904.EU NON-NATIVE ORGANISM RISK ASSESSMENT SCHEMEEspèce inscrite sur la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union Européenne, en application du règlement européen n°1143/2014

Espèce inscrite sur l'arrêté du 14 février 2018 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain.

Détention possible uniquement dans le cadre des mesures transitoires et des mesures dérogatoires au règlement européen :
• Mesures transitoires pour les particuliers : selon l'article 5 de l'arrêté du 14 février 2018
• Mesures dérogatoires pour les zoos et établissement de recherche : en vertu du R411-40 du Code de l'environnement

Tous les animaux doivent être pourvus d'un marquage en permettant la reconnaissance individuelle (arrêté du 08 octobre 2018).

Espèce pouvant faire l'objet de destruction en métropole par l'arrêté du 2 septembre 2016 relatif au contrôle par la chasse des populations de certaines espèces non indigènes

CITATION

GT IBMA. 2017. *Ondatra zibethicus*. Base d'information sur les invasions biologiques en milieux aquatiques. Groupe de travail national Invasions biologiques en milieux aquatiques. UICN France et Agence française pour la biodiversité.